

Tableau 3 — Formule de calcul des frais pour les activités géologiques et géophysiques

$$(A+B) \times (Cx D)$$

Où

A est l'unité temporelle de base de chaque activité;

B est l'unité temporelle variable multipliée par le nombre de navires et d'aéronefs principaux utilisés pour chaque activité;

C est le taux effectif; et

D si applicable, est le coefficient de coûts indirects. *

Élémen t	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	A	B	C	Frais	Frais	Frais	Frais		
	Catégorie d'activité	Activité — A	Variable — B	(Jours)	(Jours)	(\$/jour)	# Navire ou aéronef	(A+B) X (Cx D)	# Navire ou aéronef	(A+B) X (Cx D)	# Navire ou aéronef	(A+B) X (Cx D)
1	Autorisation d'opérations géophysiques (avec travail sur le terrain)	Étude de réflexion sismique 2-D (activité principale)	Navire principal	40,00	12,50	2 766 \$	1	145,215 \$	2	179,790 \$	3	214,365 \$
2	Autorisation d'opérations géophysiques (avec travail sur le terrain)	Étude de réflexion sismique 3-D (activité principale)	Navire principal	43,00	12,50	2 766 \$	1	153,513 \$	2	188,088 \$	3	222,663 \$
3	Autorisation d'opérations géophysiques (avec travail sur le terrain)	Étude de réflexion sismique 4-D (activité principale)	Navire principal	43,00	12,50	2 766 \$	1	153,513 \$	2	188,088 \$	3	222,663 \$
4	Autorisation d'opérations géophysiques (avec travail sur le terrain)	Étude gravimétrique du plancher océanique	Navire principal	37,00	12,50	2 766 \$	1	136,917 \$	2	171,492 \$	3	206,067 \$
5	Autorisation d'opérations géophysiques (avec travail sur le terrain)	Étude de réfraction sismique (activité principale)	Navire principal	42,00	12,50	2 766 \$	1	150,747 \$	2	185,322 \$	3	219,897 \$
6.	Autorisation d'opérations géophysiques (avec travail sur le terrain)	Levé électromagnétique de source contrôlée	Navire principal	40,00	12,50	2 766 \$	1	145,215 \$	2	179,790 \$	3	214,365 \$
7	Autorisation d'opérations géophysiques (avec travail sur le terrain)	Autres programmes géophysiques	Navire principal	41,00	12,50	2 766 \$	1	147,981 \$	2	182,556 \$	3	217,131 \$
8	Autorisation d'opérations géophysiques (avec travail sur le terrain)	Étude aéromagnétique (activité principale)	Aéronef	37,00	12,50	2 766 \$	1	136,917 \$	2	171,492 \$	3	206,067 \$
9	Autorisation géotechnique (étude du plancher océanique)	Carottage par piston	Navire principal	33,00	12,50	2 766 \$	1	125,853 \$	2	160,428 \$	3	195,003 \$
10	Autorisation géotechnique (étude du plancher océanique)	Étude des petits fonds et du plancher océanique	Navire principal	29,00	12,50	2 766 \$	1	114,789 \$	2	149,364 \$	3	183,939 \$

* Sera établie au cas par cas. Veuillez vous référer aux Directives sur la récupération des coûts pour de plus amples renseignements.

Remarque : Tous les frais sont en dollars canadiens.

Date de dépôt : 22 Septembre 2022